

ETABLISSEMENT D'EXPERIMENTATIONS
DU PACIFIQUE

COMMANDEMENT SUPERIEUR
DES CARBIER

A SP 91.531 , le 30 JUILLET 1968

ANNEXE I
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

CONSIGNES POUR REJOINDRE L'ABRI
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Lorsqu'il vous sera demandé de rejoindre l'abri de prévoyance, vous aurez auparavant un certain nombre d'opérations à exécuter. Le présent papier est fait pour vous aider à penser à tout.

I.- AVANT DE PARTIR :

a) Pensez aux animeaux : Attachez -les pour qu'ils ne causent pas de dégats. Prévoyez à proximité de l'eau et de la nourriture pour trois (3) jours.

b) Pensez à ce que vous laissez sur place :
fermez soigneusement portes et fenêtres
mettez sous enveloppes de vinyl (qui seront distribuées si nécessaire) : les embarcations

les ustensiles menagers

les vivres ou récaltés stockés

Eteignez toutes les flammes (lampes, frigidaires à pétrole)

Arretez les moteurs

c) Préparez un ou plusieurs paquets avec :
les valeurs - les papiers (de famille-d'identité-titres de propriété) - linge de rechange (particulièrement pour les bébés - biberons et tétinos, thermos, farine habituelle des bébés - cuillère et fourchette pour chacun.

Vous pouvez conserver ces paquets avec vous dans toutes les éventualités, jusqu'à une limite de 20 kgs par personne
vous pouvez amener en plus : jeux - guitares - natte - couverture.

Mais pas d'animeaux

II.- POUR REJOINDRE L'ABRI :

- Vous devez avoir rejoint l'abri 24 heures après entendu le carillon de la cathédrale.
- Restez groupé par famille pour faciliter le pointage
- Un véhicule fera des aller et retour sur la route pour emmener
 - les vieillards
 - les impotents
 - les femmes enceintes.